



ZONE DE CHASSE ET DE PÊCHE PARTIE EST DE LA ZONE 10		Dossier BAGC: 23892 Original déposé au Greffe de l'inspecteur général du Québec.
Québec, le 10 mars 2014 PRÉLIMINAIRE Signé numériquement par: Michel Bouchard Agence générale forestière 2437		Seul l'inspecteur général du Québec est autorisé à utiliser des données collectées de la chasse et de la pêche. Copie conforme de l'original.
Note: Les données apparaissant sur ce document sont en référence au système UTM, NAD 83, (Bouasse 18, méridien central 75°)		Pour l'inspecteur général du Québec.
Échelle: 1:200 000 		